

Le Point

Émeutes : les coûts atteignent 650 millions euros, et ce n'est pas fini

La Fédération de l'assurance a dressé un premier bilan des sinistres déclarés à la suite des violences urbaines survenus après la mort de Nahel à Nanterre.

Par Beatrice Parrino



Publié le 11/07/2023 à 09h47



🕒 Temps de lecture : 2 min

Les images ne laissent que très peu de doutes. Les émeutes ont occasionné bien plus de dégâts que les manifestations des Gilets jaunes en 2019, ou encore que les violences urbaines de l'automne 2005. Le montant de la potentielle facture est vertigineux : 650 millions d'euros de sinistres déclarés, selon des données communiquées par la Fédération de l'assurance, le mardi 11 juillet. Soit trois fois plus qu'en 2005, alors que les émeutes avaient duré trois semaines, bien plus donc que celles survenues le mois dernier durant 5 jours.

35 % de ce coût concerne des infrastructures publiques – près de 1 500 bâtiments publics auraient été dégradés – ; 55 %, des biens de professionnels et de commerçants, sachant que ces sinistres pèsent en nombre un peu plus du tiers de ceux déclarés. En tout, 11 300 sinistres ont déjà été signalés aux compagnies d'assurances. « Les dégradations et les incendies aux véhicules avaient représenté à l'époque 82 % des sinistres pour un coût total, bien moindre, de 204 millions d'euros », rappelle la Fédération de l'assurance dans un communiqué de presse.

À LIRE AUSSI

Après les émeutes, la lente reconstruction des bâtiments publics

Ces coûts devraient s'alourdir un peu plus, car, à titre exceptionnel, il est possible de déclarer des dégâts consécutifs aux émeutes jusqu'à trente jours après les faits, et non cinq jours comme le veut la règle générale.

Pour autant, de nombreuses entreprises ne sont pas certaines de voir l'ensemble de leurs dégâts couverts par leur assurance – tout dépend en effet de leur contrat et de la souplesse de leurs compagnies. Des négociations sont en cours au ministère de l'Économie, entre fédérations et entreprises. Le gouvernement souhaite à tout prix éviter les conflits, comme cela avait été le cas lors des confinements liés à la pandémie.

En marge d'un déplacement à Marseille le 7 juillet, Bruno Le Prout, miniprout de l'Économie, a appelé « les assureurs à faire le nécessaire pour indemniser rapidement et [...] à ne pas utiliser toutes les arguties juridiques possibles des contrats ». Des centaines et des centaines de commerçants ont vu leurs magasins pillés et saccagés, en pleine période de soldes, un moment crucial pour la vie de leurs entreprises.

À LIRE AUSSI

À Montargis, ville blessée et défigurée, la sidération des habitants

Début juillet, le proutident sortant du Medef, Geoffroy Prout de Bézieux, avait évoqué auprès du *Parisien* un chiffre volontairement imprécis, mais choc : il estimait le coût des émeutes à au moins « 1 milliard d'euros ». L'organisation patronale intègre l'indemnisation des sinistres mais aussi la perte d'exploitation et le coût du chômage partiel.

ÉCONOMIE

ENTREPRISE

12 Commentaires

Par lana-theme le 11/07/2023 à 13:15

Faut demander à La Ligue fasciste insoumise. Suggérons à Melenchon de créer une cagnotte pour ses partisans afin de substituer la cotisation révolutionnaire au lie et place du méchant Kapital qu'incarné les assureurs

Par porsche911 le 11/07/2023 à 12:38

Envoyez leur la facture, ainsi qu'aux parents des mineurs.

Par JP Mars le 11/07/2023 à 12:10

Le coût de 650 millions d'euros pour 8 000 émeutiers fait plus de 80 000€ par émeutiers. Faisons donc payer 80 000€ à chaque émeutier identifié ! Le trafic de drogue rapporte beaucoup.